Image not found or type unknown

RENOUVELEMENT DE MON CERTIFICAT DE RESIDENCE ALGERIEN DE 10 ANS

Par **SLIM.NOH**, le **04/05/2025** à **18:54**

Bonjour,

j'ai eu 'une amende pour excées de vitesse de 90e avec retrait d'un point sur le permis de conduire (je roulais a 67KM/H au lieu de 50 en 2022, et que j'ai payé dés que j'ai reçu le papier) est ce que cette amende est inscrite dans le taj et si c'est le cas, est ce que ça peux nuire à mon dossier de renouvellement de ma carte de résidences algerien de 10 ans ? merci

Merci de vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés